



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 février 2018A 20 HEURES 30**

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 05/02/2018
En exercice :	31	
Présents :	24	Affichage de la convocation : 06/02/2018
Pouvoirs :	5	
Votants :	29	Affichage du compte rendu : 13/02/2018
Présents : MM. JULLIEN Daniel, MAZURAT Raymond, MALOSSE Daniel, LARGE Philippe, Mme DUMORTIER Béatrice, M. DUPLAT Gérard, Mme CHARVOLIN Danielle, MM. COQUARD Henri,, GERARD Daniel, Mme BERTHILLON Chantal, MM. WILLEMIN Edouard, BOUKACEM Safi, DEROZARD Olivier, Mmes HIMEUR Fatima, RAZY Sylvie, ARNAUD Sandrine, M. GILLET Rémi, Mmes DURAND Aline, CHAMARIE Joëlle, M. BEAU Olivier, ANDREYS Paul, MOREAU Jean-Jacques, Mmes CROZIER Marie-Louise, FROMM Ghislaine		
Absents ayant remis pouvoir:		
Mme HECTOR Geneviève donne pouvoir à M BOUKACEM Safi, M RAMBAUD Gerbert donne pouvoir à M GERARD Daniel, Mme BERNY Carine donne pouvoir à Mme CHAMARIE Joëlle, Mme NEMOZ Béatrice donne pouvoir à M MAZURAT Raymond, Mme TURPANI Solange donne pouvoir à M DUPLAT Gérard		
Absents ou excusés :		
Mme LANSON- PEYRE DE FABREGUES Anne, Mme DE JERPHANION Marianne		

Mme HIMEUR Fatima est nommée secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Délibération n° 2018/02/12 n° 01 : Marché à procédure adaptée Réhabilitation de la salle des Fêtes: choix des attributaires

Monsieur le Maire expose que :

Une procédure a été lancée le 22 décembre 2017 ;

Conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La procédure retenue par la commune de VAUGNERAY est la suivante :

- Envoi d'un avis d'appel à concurrence auprès du BOAMP en date 22 décembre 17,
- Envoi d'un avis d'appel à concurrence auprès de KLEKOON dès le 22 décembre 2017,
- Diffusion de la publicité sur le site internet de la mairie : www.vaugneray.com et par voie d'affichage,
- Accès au dossier de consultation par voie dématérialisée sur la plateforme KLEKOON,
- Date limite de remise des offres le 22 janvier 2018 à 10h00.

La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 22 janvier 2018 à 14h00 et a enregistré 49 plis. Les lots 8 et 9 ont été déclarés sans suite pour motif économique et relancés le jour même au BOAMP/ KLEKOON/ SITE DE LA COMMUNE

La commission d'analyse des offres réunie le 5 février 2018 à 14h00 et a décidé d'entre en négociation avec les lots 2-5-6-7-14-16-17 et a validé la proposition de classement du maître d'œuvre pour les autres lots.

Les offres négociées ont été présentées à la commission du 12 février 2018 à 14h00. La liste des attributaires est la suivante :

Lot	Attributaire	Code Postal	Ville	Montant € HT	Détail des options	Observations
LOT 1 - DEMOLITION - DESAMIANTAGE	QUALIT'R	69150	Décines-Charpieu	54 289,60	Option désamiantage faux plafond salle + laine de verre + MJC	L'offre économiquement la plus avantageuse est aussi la moins disante



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 février 2018A 20 HEURES 30**

LOT 2 - TERRASSEMENT T - VRD - ABORDS	EIFFAGE	69210	Savigny	54 492,42	Sans option	L'offre économiquement la plus avantageuse est aussi la moins disante
LOT 3 - FONDACTIONS SPECIALES	PYRAMID	42500	Le Chambon Feugerolles	38 891.50		L'offre économiquement la plus avantageuse est aussi la moins disante
LOT 4 - MACONNERIE	GIRAUD	69510	St Martin en Haut	189 500,00		Offre économiquement la plus avantageuse
LOT 5 - CHARPENTE – COUVERTURE - ZINGUERIE	VAGANAY	69360	Solaize	138 999,95	Option accès toiture	L'offre économiquement la plus avantageuse est aussi la moins disante
LOT 6 - ISOLATION EXT. – PEINTURE DE FACADES	BATI	69680	Chassieu	68 000,00		L'offre économiquement la plus avantageuse est aussi la moins disante
LOT 7 - ETANCHEITE	SOLOSEC	69490	Dareize	15 750,00		Offre économiquement la plus avantageuse
LOT 10- MENUISERIES INTERIEURES	PONCHON	69670	Vaugneray	80 544,24	Option parement stratifié	L'offre économiquement la plus avantageuse est aussi la moins disante
LOT 11- PLATRIERIE – PEINTURE – PLAFONDS	LARDY	69230	St Genis Laval	159 330,07		L'offre économiquement la plus avantageuse est aussi la moins disante
LOT 12- CHAPE – CARRELAGE - FAÏENCE	FONTAINE	01480	Jassans Riottier	59 754,32	Sans option	L'offre économiquement la plus avantageuse est aussi la moins disante
LOT 13- ELEVATEUR PMR	AEA	88110	Raon L'Etape	13 500,00		L'offre économiquement la plus avantageuse est aussi la moins disante
LOT 14- AGENCEMENT SCENE	TEVILOJ	38200	Vienne	20 695,35	Sans option	L'offre économiquement la plus avantageuse est aussi la moins disante
LOT 15- PLOMBERIE – SANITAIRE	AGS ENERGIE	69630	Chaponost	35 984,91		Offre économiquement la plus avantageuse
LOT 16- CHAUFFAGE - VENTILATION	AGS ENERGIE	69630	Chaponost	111 501.44		Offre économiquement la plus avantageuse



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 février 2018A 20 HEURES 30**

LOT 17- ELECTRICITE COURANT FORT ET COURANT FAIBLE	UGIS LYON	69680	Chassieu	104 679,06	Luminaire LED	L'offre économiquement la plus avantageuse est aussi la moins disante
TOTAL HT				1 145 912.86		

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L. 2122-21,
Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} avril 2006 portant Code des marchés publics modifié, et notamment ses articles 26 et 28 ;
Vu l'avis de la commission ad hoc portant sur le classement et le choix de l'offre économique avantageuse,

Le Maire indique que le conseil de ce soir pourra attribuer 15 lots sur 17, les lots 8 et 9 ayant été classés sans suite, une nouvelle consultation est en cours.

Il existait des inquiétudes quant à pouvoir avoir des candidats capables de démarrer le chantier rapidement, notamment en maçonnerie et en démolition désamiantage, ce ne fut pas le cas et l'ensemble des lots a validé le planning. Les deux lots qui sont relancés n'ont pas vocation à démarrer tout de suite, et une attribution lors du prochain conseil ne devrait pas porter préjudice au bon déroulement du chantier. Safi BOUKACEM demande pourquoi les candidats des lots 8 et 9 n'ont pas été analysés. Le Maire répond qu'il n'y avait qu'une seule offre pour chacun de ces lots, et qu'elles étaient largement supérieures aux estimations. C'est un domaine où il y a à peu près tous les prix. Le chauffage est un poste important avec l'installation d'une ventilation à double flux qui devrait apporter plus de confort. Toutes les options chiffrées par les candidats n'ont pas été retenues

Marie-Louise CROZIER demande quand commenceront les travaux ? Gérard DUPLAT répond qu'ils démarrent le 5 mars prochain sur le site de la MJC. Il faudra attendre la fin des manifestations de mars pour commencer à travailler dans l'espace de la salle des fêtes. La MJC déménagé dans les anciens locaux de la maison du Rhône. Rémi GILLET demande où sera déménagée la batterie fanfare ? Le Maire répond que leur local sera effectivement difficilement accessible car dans l'emprise du chantier. Il faudra voir s'il sera possible de s'y rendre le vendredi soir, d'autant plus qu'il y aura une période sans électricité, même si le tableau électrique reste en place. Il y aura le même problème avec les trompes de chasse qui amènent leur matériel, et peuvent donc plus facilement changer de salle de répétition. Il serait possible de proposer la barre du haut mais il pourrait être compliqué d'y laisser entreposés des instruments.

Joëlle CHAMARIE demande à quoi correspond l'option du lot 10 sur le parement stratifié et s'il n'y aura pas d'avenants ? Le Maire répond qu'il s'agit de l'habillage de porte. Concernant les avenants, le Maire explique que certaines options n'ont pas été retenues, car on ne sait pas encore, si, en fonction du déroulement du chantier, elles seront nécessaires. Daniel MALOSSE explique que l'équipe de maîtrise d'œuvre a essayé d'anticiper tous les cas de figure afin que chaque travaux supplémentaires éventuels puissent être chiffrés au stade du marché.

Le Conseil municipal, par 23 voix pour ; 6 abstentions (unanimité des suffrages exprimés) approuve le choix de la commission des marchés adaptés pour les 15 lots précités ;

Lot	Attributaire	Code Postal	Ville	Montant € HT	Option
-----	--------------	-------------	-------	--------------	--------



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 février 2018A 20 HEURES 30**

LOT 1 - DEMOLITION - DESAMLIANTAGE	QUALIT'R	69150	Décines-Charpien	54 289,60	Option désamiantage faux-plafond salle + laine de verre + MJC
LOT 2 - TERRASSEMENT - VRD - ABORDS	EIFFAGE	69210	Savigny	54 492,42	Sans option
LOT 3 - FONDATIONS SPECIALES	PYRAMID	42500	Le Chambon Feugerolles	38 891,50	
LOT 4 - MACONNERIE	GIRAUD	69510	St Martin en Haut	189 500,00	
LOT 5 - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE	VAGANAY	69360	Solaize	138 999,95	Accès toiture
LOT 6 - ISOLATION EXT. - PEINTURE DE FACADES	BATI	69680	Chassieu	68 000,00	
LOT 7 - ETANCHEITE	SOLOSEC	69490	Dareize	15 750,00	
LOT 10- MENUISERIES INTERIEURES	PONCHON	69670	Vaugneray	80 544,24	Option parement stratifié
LOT 11- PLATRIERIE - PEINTURE - PLAFONDS	LARDY	69230	St Genis Laval	159 330,07	
LOT 12- CHAPE - CARRELAGE - FAÏENCE	FONTAINE	01480	Jassans Rottier	59 754,32	Sans option
LOT 13- ELEVATEUR PMR	AEA	88110	Raon L'Etape	13 500,00	
LOT 14- AGENCEMENT SCENE	TEVILOJ	38200	Vienne	20 695,35	Sans option
LOT 15- PLOMBERIE - SANITAIRE	AGS ENERGIE	69630	Chaponost	35 984,91	
LOT 16- CHAUFFAGE - VENTILATION	AGS ENERGIE	69630	Chaponost	111 501,44	
LOT 17- ELECTRICITE COURANT FORT ET COURANT FAIBLE	UGIS LYON	69680	Chassieu	104 679,06	Luminaire LED
TOTAL HT				1 145 912,86	

autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer, au nom de la commune de Vaugneray, les marchés correspondants dans les conditions susvisées,

dît que les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération seront prélevés à l'opération 0056 du budget principal.

AUTRES INFORMATIONS :

Réunion sur le frelon asiatique au Lavoir le 1^{er} Mars

Safi BOUKACEM informe le conseil que les riverains du lotissement des Cajettes Fleuries et des Iris ont été rencontrés pour finaliser les démarches d'acquisition communales qui permettront de démarrer les travaux de création d'un réseau d'assainissement sur ce secteur.

La séance est levée à 20h55